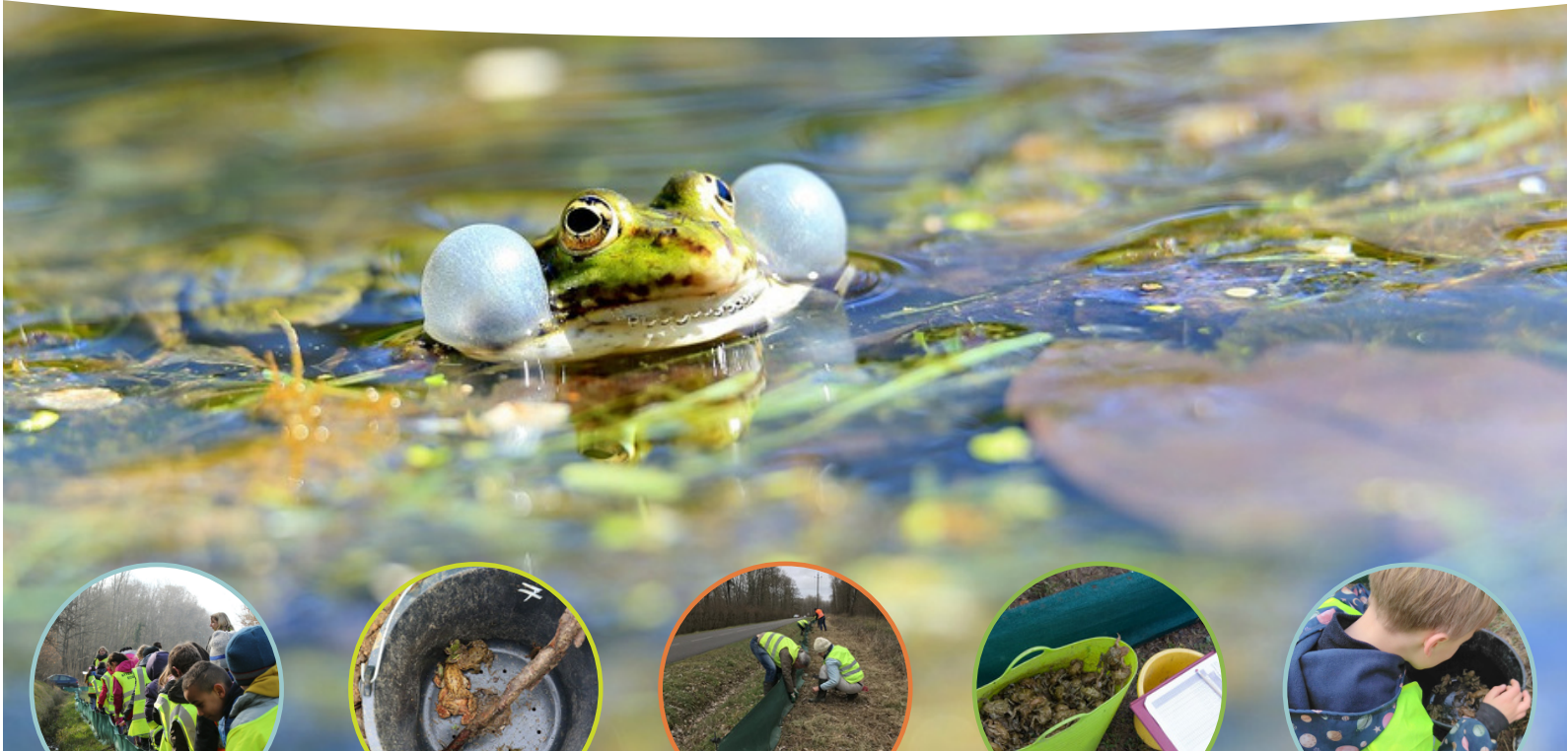


Bilan 2024

du barrage temporaire pour amphibiens



L'histoire du barrage temporaire a débuté en 2008 avec un objectif : protéger les amphibiens. Mais cet ouvrage a également d'autres rôles. Depuis 16 ans, il est un formidable outil de sensibilisation à la fragilité des zones humides et une aventure humaine enrichissante pour des dizaines de bénévoles qui s'y investissent chaque année. Un travail partenarial exemplaire s'est construit ici pour faire vivre et valoriser ce barrage temporaire.

Chaque année, à la fin de l'hiver, les amphibiens convergent en direction des zones en eau (étangs, mares) pour réaliser leur cycle de reproduction. C'est le cas du site de l'étang de la Logette à Epieds-Beuvardes où plusieurs milliers de grenouilles, tritons et crapauds traversent la route pour atteindre le plan d'eau. Le franchissement de la route départementale très fréquentée était fatal à bon nombre d'entre eux.

Aussi, le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, gestionnaire du site de l'étang de la Logette, a souhaité mobiliser son réseau de bénévoles et de partenaires pour installer et faire vivre un barrage temporaire pour amphibiens et ainsi les protéger d'une mort certaine. Avec le concours des acteurs locaux et des propriétaires de l'étang de la Logette, ce projet a vu le jour en 2008, première année de mise en place du barrage temporaire pour amphibiens.

Ce document fait le bilan des relevés de l'année 2024 !



Boisements où hivernent les amphibiens



6172 amphibiens relevés...

Le barrage temporaire, une aventure humaine

L'installation du barrage temporaire a lieu chaque année lors d'un chantier nature ouvert à tous. Le samedi 10 février, 14 bénévoles étaient présents pour nous aider à la mise en place du dispositif. Les communes de Beuvarde, Chartèves et de Mont-Saint-Père assurent le relevé du dispositif en complément du Syndicat du bassin versant de l'Ourcq amont et du Clignon, et de la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry. Le week-end, des bénévoles prennent le relais.

Grâce à ces partenariats et la motivation des intervenants, le barrage temporaire peut être mis en place et relevé chaque année durant 2 mois.

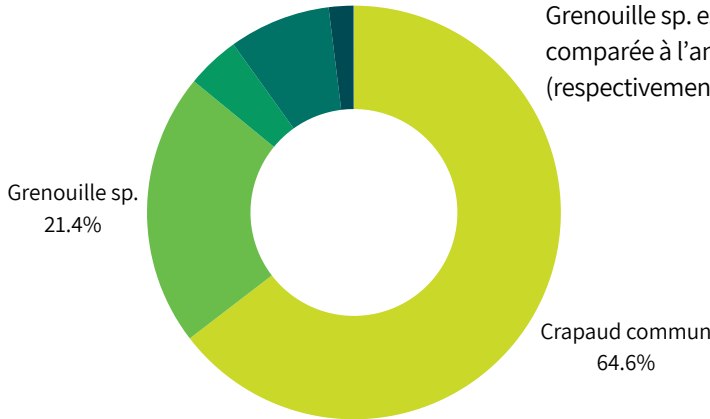


Répartition des effectifs pour l'année 2024

- Crapaud commun
- Grenouille sp.
- Triton ponctué
- Triton palmé
- Triton alpestre
- Autre espèce

Triton palmé
7.9%

La proportion de Crapauds commun et Grenouille sp. est en légère augmentation comparée à l'année dernière (respectivement 61,3% et 17,5% en 2023)



Crapauduc ou crapaudrome?

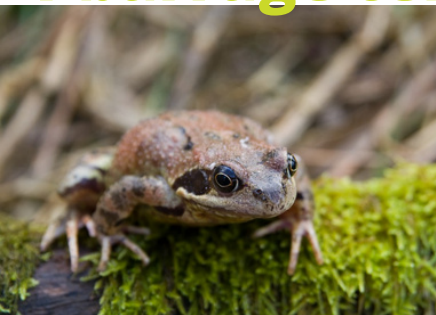
Le crapauduc est un système pérenne, avec un tunnel sous la route qui permet la traversée des amphibiens dans les deux sens. Le crapaudrome est un barrage temporaire qui permet le passage dans un seul sens. Démontable, il nécessite chaque année l'intervention de bénévoles.

Le barrage temporaire pour amphibiens, c'est 500 mètres de bâches, plusieurs centaines de sardines, 41 seaux et chaque année une vingtaine de bénévoles pour le mettre en place et relever les individus le week-end!

Vous êtes toujours plus nombreux chaque année à nous accompagner dans l'aventure crapaudrome. **Un grand merci à vous!** C'est grâce à vous que le dispositif perdure.



1 barrage temporaire...



Les **Grenouilles rousse et agile** sont de taille moyenne. Elles se distinguent par leur tympan, presque aussi grand que l'oeil. Leur masque temporel est plus ou moins prononcé. Leurs membres postérieurs sont longs.



Le **Triton alpestre** a le dos bleuté et les flancs ponctués de blanc et noir. Son ventre est orange vif.



Le **Crapaud commun** a une pupille horizontale et un iris orange à rouge. Sa peau est pustuleuse. Ses pattes postérieures sont courtes; il semble de ce fait peu agile.



La **Salamandre** reconnaissable à tacheté de jaun épaisse et arrona

...en moins de 2 mois !

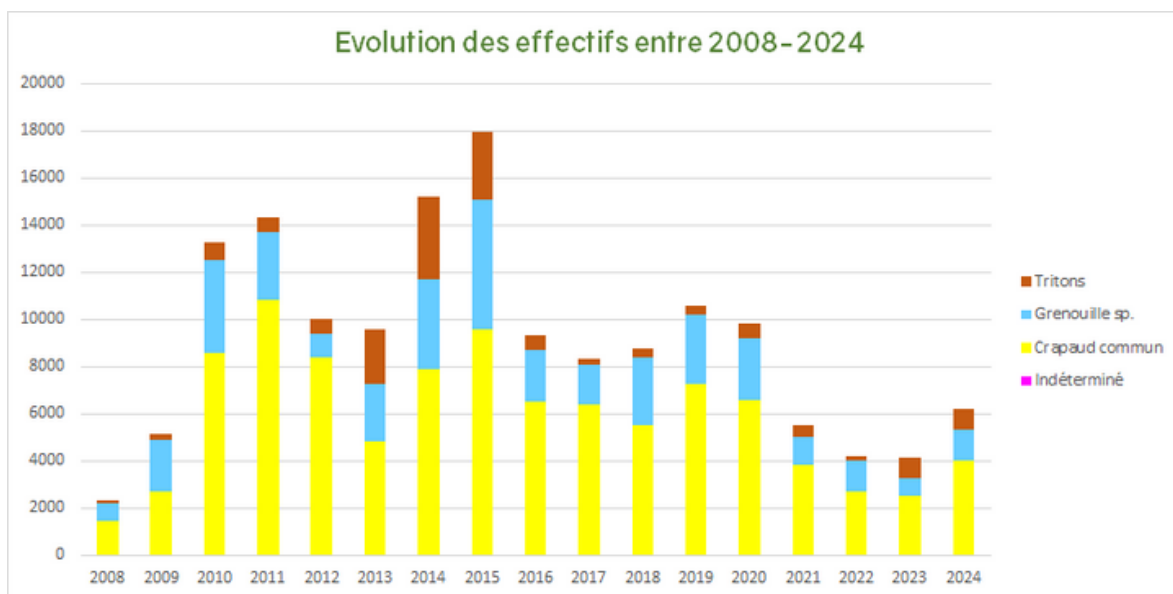


Les résultats de l'année 2024 : des chiffres en hausse !

Depuis son installation en 2008, le barrage temporaire a été crucial pour la préservation des amphibiens. Plus de **154 619 individus** ont été sauvés, évitant ainsi une mort certaine due à la traversée de la route. En 2024, nous avons ensemble sauvé **6 172 amphibiens**. Le graphique illustre une tendance à la hausse cette année, après trois années consécutives de déclin.

Cette saison, nous avons anticipé les migrations plus précoces en installant le barrage une semaine plus tôt qu'en 2023. Les résultats ont été probants : dès le premier jour, 140 amphibiens ont été sauvés, démontrant l'efficacité d'une installation anticipée.

Cependant, des événements imprévus ont marqué cette année. Une migration inhabituelle des amphibiens, cette fois de retour des étangs vers la forêt, a été observée. Malheureusement, plusieurs d'entre eux se sont retrouvés écrasés ou bloqués par notre dispositif. C'est la première fois que nous faisons face à un tel phénomène aux étangs de la Logette, et nous n'avons pas encore d'explication claire. Après réflexion et concertation, nous avons décidé de démonter le barrage dès le vendredi 22 mars afin de ne pas entraver leur migration de retour vers la forêt.



La salamandre est de retour en 2024 !
2 individus ont été observés en février

Les petites mares jouxtant le crapaudrome

En 2020, de petites mares jouxtant le crapaudrome ont été créées en compensation d'exploitations forestières à proximité. Ces points d'eau ont accueilli des pontes d'amphibiens cette année. Il est donc possible que certains amphibiens n'aient pas tenté de traverser la route et d'atteindre l'étang de la Logette pour se reproduire.



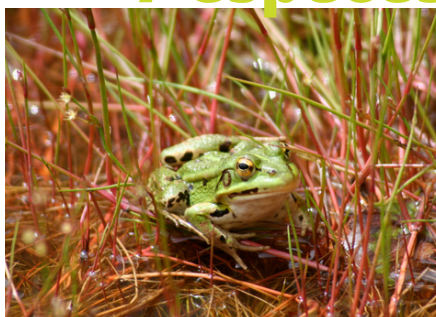
7 espèces protégées !



Le **Triton tacheté** est reconnaissable par son corps noir et sa queue est tachetée de noir chez le mâle. Sa queue est tachetée de noir.



Le **Triton ponctué** a le dos grisâtre ponctué de noir chez le mâle. Il est très facilement reconnaissable par son ventre taché de ronds noirs.



La **Grenouille verte** n'a pas de tache temporale. Son corps présente un repli latéro dorsal et des membres postérieurs puissants. Sa pupille est ovale et horizontale et sa coloration intègre souvent du vert.



Le **Triton palmé** a le dos de couleur variable dans les tons de bruns, souvent tacheté chez le mâle. La face inférieure est jaune et se décolore au niveau de la gorge pour atteindre la couleur chair. Ses orteils sont palmés.



Les amphibiens sont **protégés par la Loi**. Le transport de ces derniers, lors des relevés des seaux est autorisé par l'obtention préalable d'un arrêté préfectoral, permettant, à titre exceptionnel, le maniement de ces espèces.

Un outil de sensibilisation grandeur nature

En 2024, Flavien, animateur nature du Conservatoire a réalisé **7 animations** auprès de scolaires de tous niveaux (primaire, collège, lycée). **163 élèves** ont pu ainsi découvrir le dispositif. Une rencontre adhérents, encadrée par Flavien, a réuni 11 personnes.

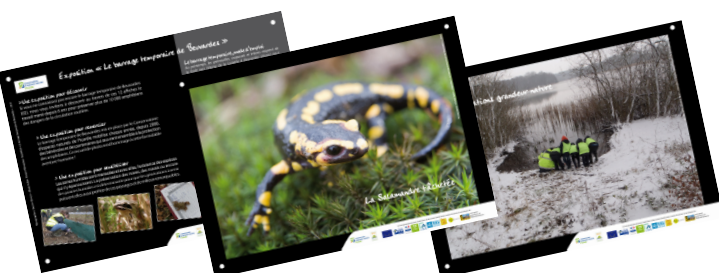
Une rencontre Grand public était prévue pour le 23 mars 2024 avec 41 personnes inscrites. Malheureusement, le démontage précoce du Crapauduc nous a contraints à l'annuler. Rendez-vous l'année prochaine !

Depuis l'installation du crapaudrome en 2008, **94 animations** (grand public et scolaire) ont été réalisées, sensibilisant **2 532 participants**. Ces animations sont une belle manière de valoriser le territoire et montrer l'implication des acteurs locaux et des élus dans la prise en compte de la préservation des milieux naturels.



Pensez-y !

Le Conservatoire a réalisé une exposition "Le barrage temporaire pour amphibiens". Elle est disponible à l'emprunt auprès du Conservatoire et de Géodomia, le centre de ressources environnementales basé à Merlieux-et-Fouquerolles.



"Fréquence Grenouille" est une opération du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, soutenue par les Agences de l'eau. Elle donne l'occasion de sensibiliser la population à la nécessité de préserver les zones humides, milieux de vie indispensables à l'équilibre de notre planète.

Les zones humides sont de plus en plus rares et avec elles disparaissent de nombreuses plantes et animaux sauvages dont les emblématiques amphibiens. L'opération se déroule sur 3 mois. 3 mois pour mieux connaître les grenouilles, crapauds et autres tritons et découvrir les écosystèmes fragiles de nos régions.

Vous voulez participer à l'installation ou aux relevés du barrage temporaire et rejoindre les bénévoles ?

Contactez-nous :



Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
4 avenue de l'étoile du Sud, 80440 BOVES
www.cen-hautsdefrance.org
contact@cen-hautsdefrance.org
Tél : 03.22.89.63.96

Directeur de la publication : C. Lépine
Responsable de la publication : V. Santune
Rédaction : C. Lambert, M. Rêve, N. Josse
Crédits photos : D. Top, F. Boca, G. Chevallier, C. Lambert, R. Monnehay, A. Messean, M. Rêve / CEN HdF, M. Julien, P. Hue, A. Maréchal
Mise en page : I. Guilbert, M. Rêve
Juin 2024 - Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France



Les actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France sont permises grâce au soutien et à la participation des adhérents, des donateurs, des bénévoles et bénéficient de l'appui technique et financier de :